RECU EN PREFECTURE
Le 11 février 2020
VIA DOTELEC - S2LOW
025-242500361-20200130-030516460-DE

Grand Besançon Métropole

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 30 janvier 2020

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 6.13, 6.14, 6.15, 6.16, 6.17, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10,4.1, 4.2, 4.3

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h20

Etaient présents :
Amagney : M. Thomas JAVAUX **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS **Besançon :** M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.1), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.1), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN (à partir du 1.1.1), M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.1), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE (à partir du 1.1.1), Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à partir du 1.1.1), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'au 1.1.3), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir du 1.1.1), Mme Karima ROCHDI (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 6.17), Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à partir du 1.1.1), Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.1), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à partir du 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à partir du 1.1.1) **Bonnay :** M. Gilles ORY **Busy :** M. Alain FELICE **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champagney :** M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins :** M. Florent BAILLY **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chemaudin et Vaux :** M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1) **Chevroz :** M. Yves BILLECARD **Châtillon-le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON (jusqu'au 1.1.3) **Dannemarie-sur-Crête :** M. Gérard GALLIOT **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD **Devecey :** M. Michel JASSEY **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN **Fontain :** Mme Martine DONEY, M. André AVIS **Franois :** Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI **Geneuille :** M. Jean-Claude PETITJEAN **Gennes :** Mme Thérèse ROBERT **Grandfontaine :** M. François LOPEZ **Larnod :** M. Hugues TRUDET (jusqu'au 1.2.2) **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER (à partir du 1.1.1) **Les Auxons :** M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI **Mamirolle :** M. Daniel HUOT **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Jacky LOUISON **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT (à partir du 1.1.1) **Montferrand-le-Château :** M. Pascal DUCHEZEAU **Nancray :** M. Vincent FIETIER **Noironte :** Claude MAIRE **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK **Palise :** Mme Daniel GAUTHEROT **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET **Pirey :** M. Robert STEPOURJINE **Pouilley-Français :** M. Yves MAURICE **Pugey :** M. Frank LAIDIÉ (à partir du 1.1.1) **Roche-lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER **Saint-Vit :** M. Pascal ROUTHIER **Serre-les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes :** M. Denis JACQUIN **Vaire :** M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD **Vieilley :** M. Franck RACLOT **Vorges-les-Pins :** Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.1)

Etaient absents :
Besançon : M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT, M. Dominique SCHAUSS **Beure :** M. Philippe CHANEY **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE **Byans-sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU **Chalèze :** M. Gilbert PACAUD **Champoux :** M. Philippe COURTOT **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET **Cussey-sur-l'ognon :** M. Jean-François MENESTRIER **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK **La Vèze :** Mme Catherine CUINET **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Patrick CORNE **Mazerolles-le-Salin :** M. Daniel PARIS **Merey-Vieilley :** M. Philippe PERNOT **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA **Novillars :** M. Philippe BELUCHE **Pouilley-les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Roset-Fluans :** M. Arnaud GROSPERRIN **Saint-Vit :** Mme Annick JACQUEMET **Saône :** M. Yoran DELARUE **Thise :** M. Alain LORIGUET **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY **Venise :** M. Jean-Claude CONTINI **Villars Saint-Georges :** M. Jean-Claude ZEISSER

Secrétaire de séance :
Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote :

Mandants : P. BONNET (jusqu'au 1.1.3), C. CAULET, P. CURIE (jusqu'au 0.3), YM. DAHOUI, C. DELBENDE, L. FAGAUT, M. OMOURI, S. PESEUX (jusqu'au 0.3), D. POISSENOT, K. ROCHDI (à partir du 7.1), D. SCHAUSS (à partir du 1.1.1), M. ZEHAF (jusqu'au 0.3), A. BLESSEMAILLE, D. PAINEAU, C. BOTTERON (à partir du 1.1.4), JF. MENESTRIER, P. CORNE, D. PARIS, JM. BOUSSET, Y. DELARUE, A. LORIGUET, JM. JOUFFROY

Mandataires : J. GROSPERRIN (jusqu'au 1.1.3), F. PRESSE, D. DARD (jusqu'au 0.3), C. MICHEL, T. BIZE, C. WERTHE, M. SEBBAH, ML. DALPHIN (jusqu'au 0.3), G. VAN HELLE, R. STHAL (jusqu'au 7.1), C. THIEBAUT (à partir du 1.1.1), M. LOYAT (jusqu'au 0.3), G. BAULIEU, A. FELICE, Y. GUYEN (à partir du 1.1.4), S. RUTKOWSKI, J. LOUISON, R. STEPOURJINE, F. BAILLY, J. KRIEGER, F. TAILLARD, Y. MAURICE

Délibération n°2020/005164
Rapport n°3.3 - Soutien à la mise en place d'une action de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Soutien à la mise en place d'une action de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Rapporteur : Sylvie WANLIN, Conseillère communautaire déléguée
Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2020 et PPIF 2020-2024 « Actions en faveur de l'emploi »	Montant de l'opération : 30 000 €
Sous réserve de vote du BP 2020 et du PPIF 2020-2024	

Résumé :
Grand Besançon Métropole (GBM) dans le cadre de sa stratégie de Développement Economique et Emploi Insertion a, depuis 2017, souhaité accompagner une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale. Pour 2020, l'association REUSSITE EMPLOI FRANCHE COMTE qui conduit cette action, propose à GBM d'investiguer le champ des secteurs d'activité en tension comme l'industrie et l'agroalimentaire. Son souhait étant d'engager les entreprises dans une réelle position d'anticipation de leurs besoins en recrutement et en formation futurs tout en les amenant à engager des actions en faveur de la montée en compétences de leurs salariés. Il est proposé d'accompagner l'association Réussite Emploi Franche Comté pour la mise en œuvre de cette action GPECT et d'apporter un soutien financier à l'association en charge de cette opération à hauteur de 30 000€ sous réserve du vote du budget principal.

I. Rappel de la démarche « Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT) »

Grand Besançon Métropole, et la DIRECCTE du Doubs, ont souhaité s'associer pour accompagner la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences conduite par l'Association REUSSITE EMPLOI FRANCHE COMTE en 2017 sur l'Est Bisontin, en 2018 sur les communes du Secteur de Saint Vit et 2019 sur le Plateau. En 2020, l'association propose d'intervenir sur les secteurs d'activité en tension comme ceux par exemple de l'agroalimentaire ou de l'industrie et sur des entreprises souhaitant optimiser leur gestion du personnel.

II. le projet

A/ Les objectifs du projet

Les objectifs sont multiples et partagés :

- adapter les emplois et les compétences aux évolutions prévisibles des secteurs concernés,
- formaliser le cas échéant les besoins en formation,
- créer une synergie entre les entreprises du secteur et entre ces entreprises et les acteurs du service public de l'emploi local et les acteurs socio-économiques du territoire,
- travailler à la mise en place de plans d'actions adaptés,
- développer une offre de services en optimisant les partenariats (entreprises, Service Public de l'Emploi, formation...),

B/ Le public bénéficiaire :

- les TPE et les PME - Entreprises souhaitant optimiser sa gestion du personnel avec une orientation possible sur les secteurs de l'industrie manufacturière et agroalimentaire
- les demandeurs d'emploi du bassin d'emploi et les salariés des entreprises avec un focus sur les personnes concernés par le plan pauvreté.

C/ Description du projet

Le projet comporte 3 phases :

- 1ère Phase : Détection des besoins des secteurs d'activités,
- 2ème Phase : Mise en place d'un plan d'action,
- 3ème Phase : Retours aux partenaires de la démarche et Evaluation.

1. 1er Phase : Détection des besoins des secteurs d'activités

La phase 1 permettra de recenser au mieux les besoins des secteurs concernés par l'opération afin de définir les contours des différentes actions à mener. Réussite Emploi s'attachera d'aller à la rencontre des entreprises importantes du territoire afin de mieux cerner leurs besoins et des opérateurs de compétences.

2. 2ème Phase : Mise en place d'un plan d'action et retours aux partenaires de la démarche

Il sera procédé à la mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité technique.

Un état des lieux des besoins et problématiques sur les secteurs d'activités concernés par la démarche aura été établi.

Suite à cet état des lieux conduit lors de la phase 1, il sera étudié l'opportunité de la mise en place d'actions concrètes sur le territoire du Grand Besançon. Soit des plans d'actions individuels adaptés à la situation de l'entreprise ou collectifs en fonction des besoins ou problématiques remontées.

L'objectif étant aussi de responsabiliser les entreprises et de les engager dans une réelle démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences tout en gardant la volonté d'échanger, de confronter les expertises de chacun, d'établir un contact permanent les structures publiques ou privées disposant des outils nécessaires à cette montées en compétence d'engager une réflexion proposer des actions concrètes, mesurables, partagées et collectives.

Des propositions d'intervention seront produites en se basant soit sur des dispositifs ou solutions existantes de droit commun, soit en proposant des actions innovantes en partenariat avec le Service Public de l'Emploi local, le milieu associatif, les chambres consulaires, les OPCO....Un rapprochement avec les OPCO permettrait de co-construire des plans d'action répondant aux besoins du territoire et des entreprises.

L'association entend aussi organiser une conférence autour de la question du management des jeunes générations. Conférence conduite par Julien ESTIER - Conférence menée en partenariat avec la DIRECCTE et la CCI qui se tiendra le 4 février 2020.

L'association se propose aussi d'organiser sur le second semestre 2020, en fonction de la conjoncture économique une manifestation de sensibilisation des dirigeants d'entreprises autour de la nécessaire prise en compte des compétences présentes au sein de leur effectif avec des professionnels de l'emploi, de la formation, de l'apprentissage, des branches professionnelles. Action dont les contours restent à définir collectivement. Il pourra être proposé à l'issue, aux entreprises volontaires, de participer à des ateliers thématiques permettant ainsi de mettre en œuvre au sein de leur structure des actions concrètes spécifique visant une montée en compétences de leurs salariés.

3. 3ème Phase : Retour au tissu économique et évaluation :

- rendu-compte des plans d'action détectés aux entreprises engagées dans la démarche,
- réalisation d'une évaluation des plans d'actions validés et mise en œuvre et restitution des résultats.

A l'issue de chaque phase, le porteur de projet présentera un bilan des actions et procèdera à leur évaluation. Cette évaluation interviendra tout au long du projet permettant de le modifier en cours de réalisation pour une plus grande efficacité. Les outils nécessaires à l'évaluation du projet seront produits par le porteur du projet en fonction des orientations fixées par le Comité de Pilotage et soumis à validation de ce dernier.

Un bilan de l'action menée en 2019 a été porté à la connaissance de GBM.

III. Demande de subvention

Le coût prévisionnel de l'opération en 2020 est estimé à 73 800€.

REUSSITE EMPLOI FRANCHE COMTE a sollicité une aide financière par courrier en date du 1er novembre 2019 auprès de la GBM pour la somme de 30 000 €, à laquelle il est proposé de répondre à hauteur de la demande.

Des autres sources de financement sont envisagées. L'association a sollicité le soutien de la DIRECCTE sur ce projet.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté:

- **se prononce favorablement sur le soutien de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à l'association REUSSITE EMPLOI FRANCHE COMTE à hauteur de 30 000 € pour accompagner l'opération «Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences » Sous réserve du vote du budget principal,**

- **autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante jointe en annexe.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1er Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0